

Procès-verbal du conseil  
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

**RÉUNION DU CONSEIL  
28 FÉVRIER 2006**

MARDI, le vingt-huitième jour du mois de février deux mille six (28 février 2006), une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux est tenue au bureau de celle-ci (630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes), à compter de DIX-NEUF HEURES (19 h), à laquelle sont présents :

Monsieur Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux et maire de Saint-Maurice;  
Monsieur Marcel P. Marchand, maire de Champlain;  
Madame Lauraine Gauthier, représentante de Saint-Narcisse;  
Monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade;  
Monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes;  
Monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan;  
Monsieur Marc E. LeClerc, maire de Saint-Stanislas;  
Monsieur Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gérard Bruneau.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

Monsieur Pierre St-Onge, directeur général;  
Monsieur Yvan Magny, coordonnateur à l'aménagement.

**AVIS DE CONVOCATION**

Un avis de convocation pour la tenue de la présente séance extraordinaire a été signifié à tous les membres présents suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

Sur cet avis apparaissaient les sujets motivant la tenue de la présente, soit :

1. Adoption du « second projet » de schéma d'aménagement et de développement révisé;
2. Nomination d'une commission de consultation;
3. Fixation des dates, heures et lieux pour la consultation publique;
4. Période de questions.
5. Clôture de l'assemblée.

2006-02-021

**1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ**

Considérant les dispositions de l'article 56.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19);

En conséquence, il est proposé par monsieur Marcel P. Marchand, maire de Champlain, appuyé par monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et résolu d'adopter le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé de la Municipalité régionale de comté des Chenaux pour la consultation publique.

Adoptée.

Procès-verbal du conseil  
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

2006-02-022

**2. NOMINATION D'UNE COMMISSION DE CONSULTATION**

Considérant que la MRC des Chenaux doit tenir des assemblées publiques suivant les dispositions de l'article 56.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19);

Considérant qu'à cette fin elle doit créer une commission;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes, et résolu de nommer les personnes ci-après comme membre de la commission chargée de tenir la consultation publique sur le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé :

Monsieur Gérard Bruneau, préfet et maire de Saint-Maurice, à titre de président;

Monsieur Marcel P. Marchand, maire de Champlain;

Monsieur Gilles Devault, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

Monsieur Marc E. LeClerc, maire de Saint-Stanislas;

Monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan.

Adoptée.

2006-02-023

**3. FIXATION DES DATES, HEURES ET LIEUX POUR LA CONSULTATION PUBLIQUE**

Considérant les dispositions de l'article 56.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19);

Il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes, et résolu que soient tenues cinq assemblées publiques de consultation sur le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé aux dates, heures et lieux suivants :

<b>DATES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>HEURES</b>
<b>26 avril 2006</b>	pour la population de Notre-Dame-du-Mont-Carmel Salle paroissiale 3991, rue Monseigneur-Béliveau Notre-Dame-du-Mont-Carmel	<u>à 19 heures</u>
<b>27 avril 2006</b>	pour la population des municipalités de Batiscan, Champlain et Sainte-Anne-de-la-Pérade Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe 100, de la Fabrique Sainte-Anne-de-la-Pérade	<u>à 19 heures</u>
<b>03 mai 2006</b>	pour la population des municipalités de Saint-Narcisse et de Saint-Stanislas Centre communautaire Henri-St-Arnaud 1, rue du Centre Saint-Narcisse	<u>à 19 heures</u>
<b>04 mai 2006</b>	pour la population des municipalités de Sainte-Geneviève- de-Batiscan et de Saint-Prosper Salle municipale 2, rue du Centre Sainte-Geneviève-de-Batiscan	<u>à 19 heures</u>

Procès-verbal du conseil  
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

**08 mai 2006** pour la population des municipalités de Saint-Maurice  
et de Saint-Luc-de-Vincennes  
Salle municipale  
2431, rang St-Jean  
Saint-Maurice

à 19 heures

Il est également résolu de déléguer au secrétaire-trésorier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de toute autre assemblée le cas échéant.

Adoptée.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

2006-02-024

**5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À vingt heures et cinquante minutes (20 h 50), il est proposé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, appuyé par madame Lauraine Gauthier, représentante de Saint-Narcisse, et résolu de lever la présente séance.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

\_\_\_\_\_  
PRÉFET